

**BIENVENUE AU
CONGRÈS
EXTRAORDINAIRE
#RenouveauPS
28 AOUT 2021**

Olma Messen St-Gall

Début : 10h30

Envoi II du 15 juin 2021



Chères camarades,

Chers camarades,

C'est bientôt l'été ! Les personnes vaccinées sont de plus en plus nombreuses et les chances de retrouver un semblant de normalité grandissent de jour en jour. Comme vous sûrement, nous nous en réjouissons. Nous espérons également pouvoir vous retrouver enfin en personne à Saint-Gall à la fin du mois d'août pour échanger avec vous.

Cela dit, nous sommes bien conscients que la crise est loin d'être derrière nous, que ce soit en Suisse ou dans le monde. La pandémie du Coronavirus a renforcé les inégalités déjà existantes de manière significative. Nombreuses sont les personnes qui ont été impactées, alors que dans le même temps les grandes pharmas et sociétés de big data (GAFAM et consorts) engrangeaient des profits faramineux. Dans de nombreux pays, les gens n'auront pas accès aux vaccins avant l'année prochaine, voire l'année suivante. Cette situation est aberrante et doit changer ! Lors du congrès, nous discuterons de notre prise de position sur la gestion de la crise du Coronavirus et nous déterminerons quelles mesures sont désormais nécessaires pour permettre à tout le monde de sortir de cette crise.

Le PS offre une plateforme de débats ainsi qu'un tremplin pour des actions engagées. Avec la réforme structurelle actuelle, nous voulons accroître la participation de la base du parti. Les commissions et les groupes de travail devraient ainsi être plus accessibles. Les nouveaux statuts doivent nous donner une structure au sein de laquelle les partis cantonaux ainsi que tous les autres organes importants liés au PS peuvent dessiner ensemble la stratégie et la politique du parti. Nous sommes impatients de pouvoir en discuter avec vous !

Salutations cordiales et solidaires,



Rebekka Wyler
co-secrétaire générale



Tom Cassee
co-secrétaire général

TABLE DE MATIÈRES

Ordre du jour provisoire	4
Apéro du Congrès	5
Informations importantes	6
Concept de protection Covid-19	6
Carte de délégué-e	6
Votes	6
Délai pour l'inscription : Prolongation jusqu'au 1er juillet	6
Indications importantes au sujet du Congrès	7
Documentation du Congrès	7
Organisation du Congrès	7
Propositions et résolutions	8
Documents finaux	8
Prise de parole	8
Traduction simultanée	8
Langage des signes	9
Restauration lors du Congrès	9
Information sur le site	10
Trajet en transports publics	10
Trajet en voiture	10
Accès pour les camarades handicapé-e-s	10
Règlement du Congrès	11
Point 2 de l'ordre du jour : Points relatifs au déroulement du Congrès	13
Élection de la Commission de vérification des mandats	13
Élection de la présidente ou du président du bureau électoral	13
Élection de la présidente ou du président du bureau de vote	13
Point 3 de l'ordre du jour : Procès-verbal du Congrès numérique du 17 octobre 2020 à Bâle	14
Point 5 de l'ordre du jour : Pour une sortie solidaire de la crise du coronavirus	15
Discussion et adoption du papier de position « Plus de sécurité sociale, plus de service public, plus de solidarité ! Les leçons de la pandémie de la COVID-19 en matière de politique sociale et sanitaire »	15
Point 7 de l'ordre du jour : Soutien aux initiatives et référendums	16
Point 8 de l'ordre du jour : Élections	18
Point 10 de l'ordre du jour : Réforme des structures « Façonner le PS de demain – nous créons les bases organisationnelles de celui-ci ! »	22
Point 11 de l'ordre du jour : Recommandations de vote pour les votations fédérales du 26 septembre et 28 novembre 2021	24
Point 12 de l'ordre du jour : Une politique européenne socialiste : suite, informations et discussion	25
Propositions diverses	26
Point 13 de l'ordre du jour : Propositions et résolutions	31
Résolution du PS60+, des Femmes* socialistes, du PS Migrant-e-s et de la Jeunesse socialiste : Augmenter les rentes AVS !	31

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- 10h30**
- 1. Ouverture et salutations**
 - 2. Points relatifs au déroulement du Congrès**
 - 3. Procès-verbal du Congrès du 17 octobre 2020**
 - 4. Discours de Mattea Meyer et de Cédric Wermuth**
Co-présidence du PS Suisse
 - 5. Pour une sortie solidaire de la crise du coronavirus**
 - Discussion sur l'estrade
 - Papier de position du PS Suisse : Plus de sécurité sociale, plus de service public, plus de solidarité ! Les leçons de la pandémie de la COVID-19 en matière de politique sociale et sanitaire
 - 6. Discours du conseiller fédéral Alain Berset**
 - 7. Soutien aux initiatives et référendums**
 - Soutien à l'Initiative pour la responsabilité environnementale
 - Soutien à l'Initiative pour un congé parental
 - Référendum contre la suppression du droit de timbre
 - 8. Affaires statutaires et élections**
 - Crédit supplémentaire au budget 2021 : référendum contre l'abolition du droit de timbre
 - Élection complémentaire au Comité directeur par le Congrès (démission de Laura Riget)
 - Élection complémentaire à la vice-présidence du PS Suisse (démission de Barbara Gysi)
 - 9. Discours de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga**
 - 10. Réforme des structures : Façonner le PS de demain – nous créons les bases organisationnelles de celui-ci ! »**
 - Introduction par la Co-présidence
 - Présentation de la révision des statuts
 - Discussion et traitement des amendements
 - Vote final
 - 11. Recommandations de vote pour les votations fédérales du 26 septembre 2021 et 28 novembre 2021**
 - 12. Une politique européenne socialiste :**
suite, informations et discussion
 - 13. Propositions et résolutions**
 - Résolution du PS60+ : Augmenter les rentes AVS !
- 17h00**
- 14. Communications diverses et clôture**
- dès 17h30** **Apéro du Congrès**

APÉRO DU CONGRÈS

En raison des nombreuses incertitudes liées aux mesures sanitaires, nous ne pouvons être certains que les apéros en grand nombre à l'intérieur seront de nouveau autorisés normalement après les vacances d'été.

Néanmoins, nous ne voulons pas manquer l'apéritif, le toast avec la nouvelle coprésidence et nos camarades, ainsi que les discussions informelles et les rires tant attendus lors de ce congrès à Saint-Gall. C'est pourquoi nous prévoyons un apéro dans un cadre légèrement différent.

L'apéro sera servi aux tables par un service-traiteur, afin que nous restions dans nos secteurs tout en ayant la possibilité de lever nos verres ensemble et d'échanger des idées.

Le célèbre groupe saint-gallois « DACHS » accompagnera l'apéro en musique avec des chansons pop. Nous attendons déjà avec impatience de pouvoir profiter de leurs chansons au rythme léger et aux douces mélodies ainsi que de leurs paroles engagées qui sonneront comme autant de poings levés face aux populismes de droite.

Finalement, la journée sera agrémentée d'interventions orales et musicales de nos membres de parti saint-gallois ainsi que de l'historien de l'esclavage et artiste de cabaret Hans Fässler.

Un programme réjouissant donc qui, nous l'espérons, vous plaira autant que nous avons eu à le composer. Vivement trinquer à nouveau toutes et tous ensemble aux valeurs socialistes ainsi qu'à la camaraderie retrouvée !

INFORMATIONS IMPORTANTES

Concept de protection Covid-19

Le PS Suisse accorde une grande importance à la santé des participant-e-s. Au cas où cela s'avérerait nécessaire en raison de l'évolution de la situation de pandémie, nous avons donc élaboré un concept de protection complet qui vous sera transmis avec la documentation finale et devra être strictement respecté par toutes et tous pendant le Congrès.

Carte de délégué-e

La carte de délégué-e sera envoyée à tous les délégué-e-s inscrits avec la documentation finale le 24 août 2021.

Votes

Compte tenu du grand nombre de points à l'ordre du jour, le Comité directeur se réserve le droit de voter numériquement sur des points particuliers.

Nous te demandons de veiller à apporter au Congrès soit un téléphone portable, sur lequel tu pourras également naviguer sur internet, soit une tablette ou un ordinateur portable. Si tu ne disposes pas d'un appareil approprié et n'as pas non plus la possibilité d'en emprunter un, nous te demandons de nous en informer à l'adresse congres@pssuisse.ch **au plus tard le 9 août 2021**. Dans ce cas de figure, nous mettrons un appareil à ta disposition.

Nous t'informerons de la procédure exacte avec la documentation finale.

Délai pour l'inscription : Prolongation jusqu'au 1er juillet

En raison de la pandémie et des incertitudes qui en découlent, le délai d'inscription au Congrès est prolongé jusqu'au 1er juillet (12h00).

Passé cette date, plus aucune inscription ne pourra être prise en compte !

INDICATIONS IMPORTANTES AU SUJET DU CONGRÈS

Documentation du Congrès

Cet envoi contient :

- L'ordre du jour adapté
- Le règlement du Congrès
- Le papier de position du PS Suisse : Plus de sécurité sociale, plus de service public, plus de solidarité ! Les leçons de la pandémie de la COVID-19 en matière de politique sociale et sanitaire
- La candidature reçue pour le siège GL directement élu par le Congrès
- Réforme des structures : la version révisée des statuts
- Réforme des structures : résultats de la consultation interne, y compris les commentaires écrits
- Réforme des structures : le document de travail avec toutes les propositions du délai 1
- Formulaire d'amendements pour le papier de position et la révision des statuts
- Les documents d'information concernant les initiatives et référendums
- Les propositions et résolutions du Comité directeur
- Les autres propositions déposées, en lien avec l'ordre du jour du Congrès
- Les documents concernant les recommandations de vote pour les votations fédérales du 26 septembre et 28 novembre
- Des informations sur le lieu du Congrès
- Des informations sur l'apéro du Congrès

Organisation du Congrès

- **Direction :**
Mattea Meyer, Cédric Wermuth, Jacqueline Badran, Samuel Bendahan, Barbara Gysi, Ronja Jansen, Ada Marra, Jon Pult, Roger Nordmann, Tom Cassee, Rebekka Wyler
- **Organisation et logistique :**
PS Suisse, Colette Siegenthaler, Theaterplatz 4, 3011 Berne
Courriel : colette.siegenthaler@pssuisse.ch
Téléphone : 031 329 69 69

Propositions et résolutions

Délai n° 1 : 1er juin 2021 - *expiré*

Délai n° 2 : 1er juillet 2021, 12h00

Les résolutions et propositions concernant les affaires traitées au Congrès peuvent être envoyées au Secrétariat central d'ici au jeudi 1er juillet, à midi. Celles-ci seront publiées sur Internet, avec les commentaires du Comité directeur, le mardi 24 août 2021 à 18h00.

Tous les documents sont à soumettre à : PS Suisse, Congrès, Case postale, 3001 Berne
Courriel : congres-proposition@pssuisse.ch

Nous vous prions en outre de bien vouloir nous faire parvenir les documents susmentionnés en format **Word** et **non en PDF**.

IMPORTANT : Pour les propositions concernant le papier de position du PS Suisse « Plus de sécurité sociale, plus de service public, plus de solidarité ! » et sur la révision des statuts, veuillez suivre les indications correspondantes dans l'ordre du jour.

Documents finaux

Les documents finaux comprenant notamment les prises de position du CD sur les diverses propositions et résolutions seront publiés sur Internet le mardi 24 août 2021, dès 18h00 (www.pssuisse.ch/congres2021).

IMPORTANT : Aucun document ne sera distribué lors du Congrès. Veuillez imprimer les documents si vous souhaitez un exemplaire papier.

Prise de parole

Vous trouverez des formulaires de demande de prise de parole près de l'estrade. Merci de les remplir de manière lisible et complète et de les remettre au secrétariat du Congrès. Les formules incomplètes ou illisibles ne seront pas retenues.

Traduction simultanée

Les débats font l'objet d'une traduction simultanée allemand/français et français/allemand. Pour des raisons d'économie de moyens, il y a moins d'écouteurs que de participant-e-s. Merci donc de les laisser à la disposition de celles et de ceux qui ont besoin de la traduction simultanée.

IMPORTANT : merci de rendre impérativement les écouteurs en sortant de la salle !

Language des signes

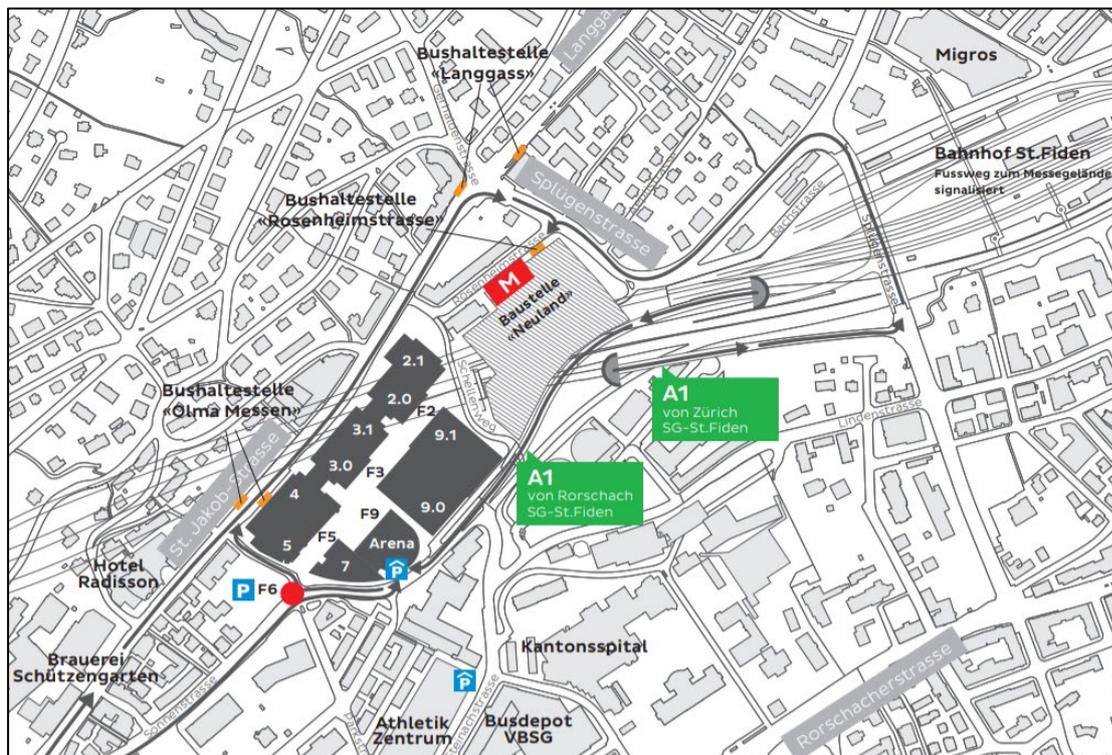
Lors du Congrès du PS Suisse, une traduction simultanée en langue des signes sera à nouveau assurée, à la fois en allemand/DSGS et en français/LSF. Les candidatures seront admises jusqu'au 1^{er} juillet 2021 au plus tard par e-mail à l'adresse congres@pssuisse.ch.

Restauration lors du Congrès

Un buffet proposant boissons, en-cas et repas sera à disposition des participant-e-s au Congrès durant les deux jours.

INFORMATION SUR LE SITE

[Olma Messen St-Gall](#)



Trajet en transports publics

Tous les horaires des liaisons directes et des trains à destination de Saint-Gall ou Saint-Gall-St. Fiden sont disponibles sur <http://www.cff.ch/horaire> ou au numéro de téléphone Rail Service 0900 300 300 (service payant).

Depuis la gare principale de St-Gall

- Avec le bus n°3 (Heiligkreuz) jusqu'à l'arrêt «Olma Messen» ou «Langgass»
- Avec le bus n°4 (Wittenbach Bahnhof) jusqu'à l'arrêt «Olma Messen» ou «Langgass»
- Avec le bus n°6 (Heiligkreuz) jusqu'à l'arrêt «Olma Messen» ou «Rosenheimstrasse»

Depuis la gare St-Gall/St-Fiden

- 5 minutes à pied, suivre les panneaux d'indication

Trajet en voiture

Depuis l'autoroute A1, prendre la sortie St-Gall/St-Fiden (n°82) et suivre les panneaux de signalisation en direction de « Olma Messen St-Gallen ».

Accès pour les camarades handicapé-e-s

Les locaux sont accessibles en fauteuil roulant.

RÈGLEMENT DU CONGRÈS

Art. 1 Ouverture

Immédiatement à l'ouverture, le Congrès désigne :

- les scrutateurs et scrutatrices et leurs remplaçant-e-s
- la Commission de contrôle des mandats
- la ou le président-e du bureau de vote

Art. 2 Objets portés à l'ordre du jour et propositions

L'article 13, chiffre 11 des statuts précise que le Congrès ne peut délibérer que sur les objets portés à l'ordre du jour. Les exceptions ne sont possibles que pour des urgences ou si le Comité directeur fait une proposition dans ce sens. Par analogie, on ne traite que des propositions relatives à des sujets figurant à l'ordre du jour.

Art. 3 Résolutions

Les résolutions doivent parvenir au secrétariat central jusqu'au jeudi 1er juillet 2021 à 12h00. Elles seront traduites et publiées sur le site Internet du PS le mardi 24 août 2021 à 18h00.

Art. 4 Temps de parole

La demande relative au temps de parole sera complétée après que l'entier des amendements est disponible, donc lors de l'envoi de la documentation finale.

Art. 5 Liste des oratrices et des orateurs

Les personnes désirant prendre la parole s'annoncent par écrit au secrétariat du Congrès. Les oratrices et orateurs ont le droit de prendre une seule fois la parole sur un même objet. Un second vote sur le même objet ne peut se faire qu'avec le consentement du Congrès. Celles et ceux qui n'ont pas encore pu s'exprimer ont la priorité. Il est possible de déposer une motion d'ordre en tout temps.

Art. 6 Motions d'ordre

Les motions d'ordre sont traitées sans délai. Les dépositaires les justifient brièvement. Elles seront soumises au vote après la prise de position du Comité directeur.

Art. 7 Propositions visant à raccourcir ou rallonger le temps de parole, à clore la liste des oratrices et des orateurs, à clore les débats

Les propositions visant à raccourcir ou rallonger le temps de parole, à clore la liste des oratrices et des orateurs, ou à clore les débats sont traitées comme des motions d'ordre. La liste des orateurs et oratrices inscrit-e-s et n'ayant pas encore pu s'exprimer est communiquée au Congrès avant le vote. Si le Congrès vote la clôture des débats, les personnes qui rapportent ont le droit de faire une déclaration finale.

Art. 8 Majorité

Les décisions se prennent à la majorité simple des voix. En cas d'égalité de voix, le ou la président-e départage.

Si la majorité n'est pas évidente ou si l'Assemblée l'exige, le ou la président-e fait compter les voix. En cas de vote numérique, le ou la président-e établit le résultat du vote déterminé numériquement.

Art. 9 Élections : dispositions générales

Les élections sont généralement publiques. Le Congrès peut décider qu'elles auront lieu au vote à bulletin secret. Lorsqu'il faut élire une seule personne, la majorité absolue est requise lors des deux premiers tours de scrutin. Dès le troisième tour, la majorité relative suffit.

Le bureau de vote est composé du/de la président-e du bureau et des scrutatrices et scrutateurs.

Art. 9.1 Élections : bulletins nuls

Les bulletins de vote sont nuls lorsqu'ils

- a) comportent des noms qui n'ont pas été remis à titre de nomination avant le vote et communiqués en tant que tels au Congrès,
- b) cumulent les noms,
- c) sont illisibles ou absurdes,
- d) sont blancs.

Art. 10 Déroulement des débats

Le/la président-e veille au bon déroulement des débats, qui doivent être sereins et professionnels. Le cas échéant, il/elle rappelle les orateurs ou oratrices à l'ordre. Sur proposition du/de la président-e, le Congrès peut décider de faire quitter la salle à la personne qui perturbe les débats intentionnellement malgré deux rappels à l'ordre préalables.

Art. 11 Langues

Chacune et chacun s'expriment dans la langue nationale de leur choix. Les propositions du Comité directeur qui figurent à l'ordre du jour sont présentées au Congrès en allemand et en français. Les présentations et les prises de paroles sont traduites simultanément d'allemand en français et vice versa.

Art. 12 Procès-verbal des décisions

Les débats du Congrès font l'objet d'un procès-verbal décisionnel. Ils sont également enregistrés sur DVD et archivés.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : POINTS RELATIFS AU DÉROULEMENT DU CONGRÈS

Élection de la Commission de vérification des mandats

Recommandation :

- Karin Mader
- Andreas Weibel

Proposition du Comité directeur : le Comité directeur propose de procéder à une élection à main levée, en application des dispositions de l'article 9 du règlement du Congrès.

Élection de la présidente ou du président du bureau électoral

Pour l'élection de remplacement de Laura Riget (élection des membres directement élus du Comité directeur), ainsi que pour l'élection complémentaire à la vice-présidence, il est proposé comme président du bureau électoral :

- Urs Hofmann

Proposition du Comité directeur : le Comité directeur propose de procéder à une élection à main levée, en application des dispositions de l'article 9 du règlement du Congrès.

Élection de la présidente ou du président du bureau de vote

Pour les votes sur la révision des statuts selon le point de l'ordre du jour 10, la personne suivante est proposée comme président du bureau de vote :

- Urs Hofmann

Proposition du Comité directeur : le Comité directeur propose de procéder à une élection à main levée, en application des dispositions de l'article 9 du règlement du Congrès.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : PROCÈS-VERBAL DU CONGRÈS NUMÉRIQUE DU 17 OCTOBRE 2020 À BÂLE

Approbation du procès-verbal du Congrès numérique du 17 octobre 2020 à Bâle.

Il est publié et peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.pssuisse.ch/congres2021.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : POUR UNE SORTIE SOLIDAIRE DE LA CRISE DU CO- RONAVIRUS

Discussion et adoption du papier de position « Plus de sécurité sociale, plus de service public, plus de solidarité ! Les leçons de la pandémie de la COVID-19 en matière de politique sociale et sanitaire »

Le papier de position du PS Suisse « Plus de sécurité sociale, plus de service public, plus de solidarité ! Les leçons de la pandémie de la COVID-19 en matière de politique sociale et sanitaire » est à disposition dans un document séparé sous le lien : www.pssuisse.ch/congres2021.

Pour toutes les personnes habilitées à déposer des propositions, les règles et principes suivants sont en vigueur :

Délai n°2 : jeudi 1er juillet 2021, 12h00, pour les délégué-e-s au Congrès

Envoyer à : congres-proposition@pssuisse.ch

Format : Veuillez SVP transmettre vos propositions avec le **formulaire d'amendements « papier de position » séparé.**

Sections éligibles : seule le chapitre de revendications commençant à la page 13 est éligible, c'est-à-dire toutes les zones de texte surlignées en gris !

Forme des propositions : Chaque proposition doit être spécifiquement attribuée, et contenir une demande ainsi qu'un exposé des motifs. Les propositions sans attribution ne pourront pas être prises en compte.

Traduction : Pour des raisons de coût et de temps, les propositions des sections, des partis cantonaux, des organes habilités et des délégué-e-s au Congrès ne seront pas traduites. En outre, les propositions, recommandations et justifications du Comité directeur seront traduites.

Documents finaux : La version définitive contenant toutes les propositions du délai n°2 en vue du Congrès sera mise en ligne le mardi 24 août et constitue la base pour les discussions du Congrès.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : SOUTIEN AUX INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS

Soutien à l'Initiative pour la responsabilité environnementale

Principes généraux

En mars 2021, les Jeunes Vert-e-s ont approché le PS Suisse avec leur projet d'une « Initiative pour la responsabilité environnementale ». Le projet a été présenté à la présidence du PS Suisse en mai.

L'initiative porte sur le concept des « limites planétaires » : les activités économiques ne peuvent consommer qu'un nombre limité de ressources et émettre un nombre limité de polluants de manière à préserver les fondements naturels de la vie. La période de mise en œuvre est de 10 ans (c'est-à-dire jusqu'à environ 2035). Le texte de l'initiative a été soumis à la Chancellerie fédérale en avril, et l'initiative doit être lancée le 17 août.

Contexte

Notre façon de faire du business a engendré toute une série de crises environnementales : crise climatique, extinction des espèces, déforestation, pollution du sol, de l'eau et de l'air. L'initiative vise à changer cette situation en faisant de la protection de l'environnement une priorité et en fournissant un cadre à notre économie et à notre façon d'agir en société. La Suisse doit produire et importer de manière à ne pas détruire les bases nécessaires à notre existence.

Concrètement, **cela signifie que l'impact environnemental de la Suisse doit être réduit dans les dix ans à venir de manière à respecter les seuils de tolérance des systèmes vitaux de notre planète. La mise en œuvre de ces objectifs doit aussi être socialement acceptable.**

L'initiative fait référence au concept scientifique des « [planetary boundaries](#) » (limites planétaires), qui définit des « seuils de tolérance des systèmes vitaux de notre planète » dans neuf domaines. Ceux-ci définissent la « marge de manœuvre sûre » à respecter pour l'humanité. Si ces limites sont dépassées, la stabilité des écosystèmes, et donc la base de la vie pour nous tou-te-s, les humains, est menacée. Les neuf limites suivantes ont été définies jusqu'à présent (dont quatre ont déjà été dépassées au niveau mondial) :

- Changement climatique
- Acidification des océans
- Appauvrissement de l'ozone stratosphérique
- Pollution atmosphérique par les aérosols
- Cycles biogéochimiques (phosphore et azote)
- Consommation d'eau douce
- Changement d'affectation des sols
- Intégrité de la biosphère

- Introduction de nouvelles substances

La Confédération fait également référence au concept de limites planétaires : l'OFEV utilise par exemple l'« empreinte écologique » pour mesurer l'impact environnemental lié à la consommation dans les domaines du changement climatique, du cycle de l'azote, de la consommation d'eau douce et de la perte de biodiversité. Une étude commandée par l'OFEV a montré en 2015 que l'empreinte de la consommation suisse dépasse massivement le seuil des limites planétaires dans de nombreux domaines. Dans l'hypothèse d'un scénario de statu quo, la Suisse dépasserait les seuils de toutes les limites planétaires dans les 20 ans à venir.

L'initiative exige que la Suisse ne dépasse désormais plus les valeurs seuils des limites planétaires dans les six domaines suivants : changement climatique, perte de biodiversité, consommation d'eau douce, utilisation des sols, apport d'azote et de phosphore, pollution de l'air.

Texte de l'initiative

Article 94 (nouveau) :

¹ La nature et sa capacité de renouvellement constituent le cadre de l'économie suisse dans son ensemble. Les activités économiques ne devraient consommer les ressources et émettre des polluants qu'à l'intérieur des « limites planétaires » pour préserver les fondements naturels de la vie.

² La Confédération et les cantons veillent au respect de ce principe. Ce faisant, ils tiennent compte en particulier de l'acceptabilité sociale en Suisse et à l'étranger.

Disposition transitoire :

¹ La Confédération et les cantons veillent à ce que, au plus tard dix ans après l'adoption de l'art. 94a, l'empreinte environnementale de l'économie nationale en Suisse et à l'étranger ne dépasse plus les limites planétaires, mesurées en proportion de la population suisse.

² Cela s'applique en particulier dans les domaines du changement climatique, de l'extinction des espèces, de la consommation d'eau, de l'utilisation du sol, de la pollution de l'air ainsi que des apports d'azote et de phosphore.

Recommandation du comité directeur¹ : soutien de l'initiative (majorité des 2/3).

¹ Le soutien au lancement d'initiatives populaires requiert une majorité des deux tiers des votant-e-s, conformément à l'art. 14, al. 2 des statuts.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉLECTIONS

Élection complémentaire au Comité directeur par le Congrès (démission de Laura Riget)

Peu après son élection au Comité directeur, Laura Riget a été nommée au poste d'assistante personnelle de la Coprésidence et du Secrétariat général du PS Suisse, ce qui explique sa démission du Comité directeur.

Selon les statuts, article 14, alinéa 2c, le Congrès est responsable de l'élection des membres du Comité directeur soumis à élection.

Si la réforme structurelle est adoptée par le Congrès, le poste ne sera occupé que jusqu'à fin 2021.

Mario Carera se présente à l'élection du siège vacant (cf. curriculum vitae et lettre de motivation à la page suivante).

Candidature au Comité directeur du PSS

Chères camarades, chers camarades, liebe Genossinnen und Genossen,

Nous sommes un parti actif, dynamique, varié. Nos priorités et valeurs fondamentales - égalité, justice, environnement, fiscalité, formation, migration, internationalisme - créent notre identité et nous mobilisent au niveau local, cantonal, fédéral, européen et mondial.

S'engager au PS implique une responsabilité, un sens du dialogue, un travail de groupe au service de ces priorités et valeurs. Cet engagement me motive toujours et je pose ma candidature au CD, - vu le poste laissé libre par Laura Riget (PS-TI) - en lien étroit avec la COLA (Coordination latine) que j'ai représentée plusieurs années avec plaisir et engagement que je suis prêt à poursuivre.

Die Covid-Pandemie hat uns gezeigt, wie wichtig der Sozialstaat, ein gut ausgebautes Gesundheitswesen, ein funktionierender Service Public und internationale Solidarität sind. Gemeinsam kämpfen wir für eine soziale, solidarische, grüne und offene Schweiz und für eine Welt ohne Armut und Populismus.

Ich danke euch für das Vertrauen und die Unterstützung.

Avec mes cordiales salutations et ma volonté d'engagement et de solidarité

Berne, le 31 mai 2021


Mario Carera

Curriculum vitae Mario Carera

Domicile :
Kasernenstrasse 47, 3013 Berne
tél : 079 792 44 33
mario.carera@bluewin.ch



marié, 2 enfants adultes, né à Lausanne en 1947
Université de Genève, licence Faculté de sciences économiques et sociales

Carrière professionnelle

- **novembre 2017 - juin 2018 mandat DDC/DEZA (Global water)** Middle East
- **2010 - 2017 Senior advisor, Division Sécurité Humaine (DFAE/EDA):** Middle East (Hydro-diplomacy, IHL/advocacy Palestine, Programme Syrie, Liban) - **2011 conseiller politique de Micheline Calmy-Rey**, Présidente de la Confédération, cheffe DFAE
- **2004 - 2009 Chef du Bureau de la coopération suisse** (DEZA-DDC - DFAE) en **Cis-jordanie & Gaza** (Territoire palestinien occupé - TPO), **East-Jerusalem**
- **1996 - 2004 Collaborateur personnel de Moritz Leuenberger**, Conseiller fédéral, Chef du Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication, **DETEC**, Berne
- **1994 - 1996 Porte-parole du Département fédéral des Finances** (Otto Stich, Conseiller fédéral, chef du département), Berne
- **1992 - 1993 Journaliste au Nouveau Quotidien**, Lausanne - Berne
- **1984 - 1992 Membre de la direction de Swissaid**, Berne – Lausanne et coordinateur de la politique de développement de **la Communauté de travail Swissaid - Action de Carême - Pain pour le prochain – Helvetas**, (actuellement Alliancesud)
- **1975 - 1984 : Secrétaire romand de la Déclaration de Berne (aujourd'hui Public Eye)** : commerce équitable, désendettement, place financière suisse, suivi des politiques GATT/WTO, FMI/Banque mondiale
- **1971 - 1972 : Délégué de Terre des Hommes en Tunisie**

Activités associatives et politiques

- Membre du Comité de Solidar, www.solidar.ch et de Solifonds www.solifonds.ch
- Membre du Comité de Fondation de Swissaid www.swissaid.ch
- Membre de la Commission politique extérieure du PSS, de la section EU du PSS

Empfehlung der Geschäftsleitung: Wahl von Mario Carera.

Élection complémentaire à la vice-présidence du PS Suisse (démission de Barbara Gysi)

Barbara Gysi quitte la vice-présidence du PS Suisse après 9 ans d'activité.

Les candidatures pour le siège vacant à la vice-présidence peuvent être déposées **jusqu'au 15 août 2021** au Secrétariat central.

Les candidatures, accompagnées d'une courte bibliographie (une page), d'une photo et d'une lettre de motivation (maximum 2 pages), doivent être remises au PS Suisse, Congrès, Colette Siegenthaler, Theaterplatz 4, 3011 Bern. Courriel : congres@pssuisse.ch

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉFORME DES STRUCTURES « FAÇONNER LE PS DE DEMAIN – NOUS CRÉONS LES BASES ORGANISATIONNELLES DE CELUI-CI ! »

Il existe trois documents distincts sur la réforme des structures, tous disponibles à l'adresse www.pssuisse.ch/congres2021.

- **Document de travail avec toutes les propositions soumises au délai n°1** (compilation de toutes les propositions soumises au 01.06.2021, y compris les commentaires du comité directeur du 11.06.2021)
- **Version révisée des statuts**
Les propositions acceptées et modifiées ont été incorporées dans cette version. Les modifications par rapport à la première version sont indiquées *en italique et soulignées*.
- **Résultats de la consultation interne**, y compris les commentaires écrits

La version retravaillée de la réforme des structures du 15 juin 2021 devient la base de travail pour le délai n°2, fixé au 1^{er} juillet 2021. **Les propositions rejetées par le Comité directeur, mais que les auteurs souhaitent maintenir, doivent être à nouveau déposées, faute de quoi, elles seront considérées comme liquidées et ne pourront être à nouveau traitées.**

Pour toutes les personnes habilitées à déposer des propositions, les règles et principes suivants sont en vigueur :

Délai n°2 : 1^{er} juillet 2021, 12h00, pour les délégué-e-s au Congrès

Envoyer à : congres-proposition@pssuisse.ch

Format : Veuillez SVP transmettre vos propositions avec le **formulaire d'amendements « révision des statuts » séparé.**

Forme des propositions : Chaque amendement doit faire référence clairement à un article des statuts et, si nécessaire, à des alinéas ou lettres précises. L'amendement doit avoir un objectif clair (supprimer, ajouter, nouvelle formulation) et inclure une brève justification. Les propositions sans attribution ne pourront pas être prises en compte.

Traduction : Pour des raisons de coût et de temps, les propositions des sections, des partis cantonaux, des organes habilités et des délégué-e-s au Congrès ne seront pas traduites. En revanche, les propositions, recommandations et justifications du Comité directeur seront traduites.

Documents finaux : La version définitive contenant toutes les propositions du délai n°2 en vue du Congrès sera mise en ligne le **mardi 24 août 2021** et constitue la base pour les discussions du Congrès #RenouveauPS .

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : RECOMMANDATIONS DE VOTE POUR LES VOTATIONS FÉDÉRALES DU 26 SEPTEMBRE ET 28 NOVEMBRE 2021

Votations fédérales du 26 septembre 2021

Les deux projets de loi suivants seront soumis au vote en septembre :

- Initiative populaire « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital » (Initiative 99%)
- Modification du code civil suisse (Mariage pour tous)

Lors de l'assemblée digitale des délégué-e-s du 8 mai 2021, les délégué-e-s ont voté à l'unanimité en faveur de ces deux projets de loi.

Votations fédérales du 28 novembre 2021

Puisqu'au moment de procéder au deuxième envoi, les votations prévues en novembre ne sont pas encore connues, les éventuelles recommandations de vote supplémentaires seront envoyées avec la documentation finale.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : UNE POLITIQUE EUROPÉENNE SOCIALISTE : SUITE, INFORMATIONS ET DISCUSSION

Différentes sections ont déposé des motions demandant la mise à l'ordre du jour de la politique européenne du PS. L'objectif est de mener une large discussion impliquant les Partis cantonaux, les organes et la base. La Présidence et le Comité directeur accueillent favorablement ces motions et ont donc ajouté le point « Politique européenne socialiste : suites, informations et discussion » à l'ordre du jour du Congrès du Parti.

Au début du mois de juin 2021, la Présidence a décidé de mettre sur pieds un comité de politique européenne. Ce comité, qui se réunit sous la présidence du vice-président du PS Suisse et conseiller national Jon Pult, doit proposer une ligne claire à la Présidence du parti à l'automne 2021. Ce document servira de base pour lancer une actualisation du positionnement du PS en matière de politique européenne. Les résultats devraient être prêts à être présentés aux organes compétents et au Congrès du parti en 2022.

Ce comité a pour tâche :

- d'actualiser le bilan et l'analyse du projet européen dans une perspective socialiste ;
- d'initier une mise à jour du positionnement politique à moyen terme du PS Suisse concernant l'Europe, et ce à l'attention des organes du parti ;
- d'évaluer quelle contribution concrète le PS Suisse peut apporter à une Europe (plus) socialiste.

Lors du Congrès du Parti, le comité fournira des informations sur la suite de la procédure et le calendrier de définition de notre politique européenne. Les résultats concrets doivent être présentés au Congrès de février 2022. La direction du Parti souhaite que le projet bénéficie du temps nécessaire pour une analyse minutieuse de la situation actuelle et une discussion détaillée de la voie à suivre.

Suite à l'échec des négociations sur l'accord institutionnel entre la Suisse et l'UE, la Présidence du PS a également esquissé de nouvelles perspectives pour la politique européenne suisse dans un document de thèse (https://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/210601_sp-thesenpapier_europapolitik_fr.pdf).

Le PS Suisse fait partie du Mouvement européen pour une Europe populaire. C'est pourquoi le Parti va développer nos relations avec la social-démocratie européenne, la société civile européenne et toutes les forces progressistes en Europe. Le débat au sein même de la Suisse sur la position de celle-ci devrait également être stimulé de manière positive.

Propositions diverses

Proposition de la section PS Horgen

L'Assemblée générale du PS Horgen a décidé à l'unanimité le 19.05.2021 de vous soumettre la proposition suivante à l'ordre du jour.

Proposition :

Le Congrès extraordinaire du 28.08.2021 développera une analyse stratégique des forces, faiblesses, opportunités et risques de l'accord institutionnel UE-CH (accord-cadre) dans le cadre d'un débat ouvert, en tenant compte des conséquences possibles de sa non-conclusion pour la Suisse (politiques, économiques, sociales).

Justification :

Le président du groupe parlementaire au CN Roger Nordmann a résumé avec justesse la position du PS Suisse en matière de politique européenne conformément à la consultation du 29.03.2019 sur le projet de l'accord-cadrelors d'un débat CN en septembre 2018 : « La Suisse a choisi de rester en dehors de l'Union européenne, c'est un fait. Mais dans ce contexte, il est d'autant plus important de maintenir une relation solide, constructive et durable avec l'Union européenne. C'est précisément pour cette raison que nous souhaitons voir la conclusion d'un accord-cadre institutionnel. »

Malgré cet objectif clair, le PS Suisse donne une impression confuse dans son traitement du dossier de l'accord-cadre depuis quelques semaines. Par exemple, les raisons pour lesquelles les personnalités de notre parti ont adopté la position de l'USS sur la protection des salaires ne sont pas claires. Pour certains, il s'agit du règlement de cautionnement, pour d'autres, du raccourcissement du délai de préavis ou de la pratique de la Cour de justice européenne qui, par le biais de l'accord-cadre, deviendrait l'autorité dominante dans la relation politique entre la Suisse et l'UE. Il ne semble pas y avoir de ligne d'argumentation commune.

Il convient de mettre un terme à ce spectacle opaque par un débat ouvert. L'analyse stratégique a ainsi pour but de fournir une évaluation globale de l'accord institutionnel, qui servira de base à la prise de décision par nos institutions. Ce faisant, il s'agit de mettre en lumière le traitement des divergences ouvertes entre les différentes parties impliquées et les conséquences de la rupture des négociations.

Antrag SP60+ Zürich

Der Bundesrat hat bekannt gegeben, dass das Institutionelle Abkommen mit der EU (InstA) gescheitert ist. Wir sind konsterniert und enttäuscht.

Der Vorstand der SP60+Zürich beschliesst deshalb in seiner Sitzung vom 26. Mai 2021 folgenden **Antrag** zu stellen:

Am ausserordentlichen Parteitag der SP Schweiz am 28. August 2021 ist folgendes Traktandum aufzunehmen: « Unser Verhältnis zu Europa »

Wir sind der dezidierten Meinung, dass wir als SP Schweiz JETZT dringend einen breiten Diskurs zum Thema initiieren müssen.

Antrag SP Limmattal

Die SP Limmattal beantragt, dass am Parteitag der SP Schweiz das Thema «Wie weiter mit bzw. in Europa» traktandiert wird, wo eine breite europapolitische Debatte stattfindet, die pro und kontra verschiedener Ziele und Wege dahin thematisiert.

Begründung:

Das Rahmenabkommen scheint definitiv gescheitert, letzte Wiederbelebungsversuche sind zwar noch im Gange, doch ohne grosse Aussicht auf Erfolg.

Die SP Schweiz muss nun das Thema «Wie weiter mit bzw. in Europa» offen und breit diskutieren. Die Mitglieder sind so zahlreich wie möglich einzubinden.

Antrag der SP-Sektion Illnau-Effretikon/Lindau

Das Scheitern der Verhandlungen über einen Rahmenvertrag mit der EU muss in der SP eine Reaktion auslösen. Wir wollen auch in Zukunft eine gesicherte und verbindliche Einbindung der Schweiz in die Europäische Union. Das zukünftige Verhältnis der Schweiz mit Europa und die möglichen Wege dazu sollen deshalb in geeigneter Form am Parteitag im August zur Diskussion gestellt und soweit wie möglich festgelegt werden. Auch ein Beitritt der Schweiz zur EU soll eine Option bleiben.

Antrag der SP Bolligen

Die SP-Sektion Bolligen/BE beantragt, ein Traktandum „Wie weiter nach dem Scherbenhaufen *Rahmenabkommen CH-EU*?“ vorzusehen.

Es braucht in der SP eine offene Diskussion über unser Verhältnis zur EU. Dabei sollen nicht nur gewerkschaftliche Kernanliegen diskutiert werden, sondern in Abwägung aller Aspekte (Soziales/ Binnen- und Aussenwirtschaft, Sicherheit, Umwelt, Demokratie) eine strategische Gesamtschau unserer Rolle und Verantwortung in und mit Europa ausgeleuchtet werden.

Wir wünschen uns eine engagierte, kontroverse, respektvolle Auseinandersetzung in der SPS und in der breiten Öffentlichkeit. Das sind wir unserem sozialdemokratischen Bewusstsein und unserer Tradition schuldig.

Proposition de la section PS Carouge

Le comité du PS Carouge a décidé le 27 mai 2021 de vous soumettre la proposition suivante à inclure dans l'ordre du jour.

Proposition

Le congrès extraordinaire du 28 août 2021 conduit un débat ouvert sur les avantages et désavantages d'un accord institutionnel de la Suisse avec l'Union européenne et en particulier sur la position que le PSS devrait prendre par rapport à la non-discrimination salariale (mesures d'accompagnement) dans la cadre de cet accord. La discussion devrait porter également sur les conséquences pour la Suisse si les négociations de l'accord étaient suspendues ou rompues.

Motivation

Il s'agit d'un accord d'une importance capitale pour l'avenir de la Suisse et son intégration dans l'Europe. La position actuelle de l'Union syndicale suisse et du PSS risquent de bloquer les négociations. C'est pourquoi des élu-e-s et haut-e-s fonctionnaires du parti socialiste - ancien-ne-s et actuel-le-s - ont lancé un **appel au dialogue** pour sauver l'accord institutionnel. L'appel du 28 avril 2021 est dirigé à la présidence du PSS et au président du Groupe socialiste aux Chambres fédérales. Notre proposition veut faciliter le dialogue souhaité par les signataires de l'appel.

Antrag SP Kirchlindach

Die Schweiz braucht das Institutionelle Rahmenabkommen!

Als Sozialdemokrat*innen fühlen wir uns als Teil der europäischen Völkergemeinschaft und sehen die im SP-Parteiprogramm postulierte Integration als wichtige politische Stossrichtung. Wir sind überzeugt, dass die Beziehungen zur Europäischen Union einer stabilen vertraglichen Basis bedürfen, welche die Weiterentwicklung der Zusammenarbeit im gegenseitigen Verständnis ermöglicht. Das angestrebte Institutionelle Rahmenabkommen wäre diese dem schweizerischen Interesse entsprechende Grundlage.

Die aktuelle Situation im Verhältnis Schweiz-EU verursacht uns grosse Sorgen. Der Bundesrat führt die jahrelangen Verhandlungen in unakzeptabler Weise, ohne erkennbaren Erfolgswillen, ohne klare Führung, aber mit einem beispiellosen Verschleiss an Unterhändlern. Dies sind schlechte Vorzeichen für eine kommende Volksabstimmung. Leider sehen wir auch bei unserer Partei kein ernsthaftes Bemühen, das für unser Land wichtige Abkommen zu einem erfolgreichen Abschluss zu bringen. Sie folgt offensichtlich den Gewerkschaften, welche in einer bürokratischen Sicht des - grundsätzlich unbestrittenen - Lohnschutzes gefangen und damit bereit sind, das Rahmenabkommen zur Freude der SVP scheitern zu lassen.

Es darf nicht sein, dass die SP bei den Integrationsbemühungen zurücksteht und der GLP das Feld als positives europapolitisches Sprachrohr überlässt. Wir erwarten, dass die SP das Rahmenabkommen intern breit diskutiert, bevor es zu spät ist, und zwar am nächsten Parteitag. Insbesondere ist zu verhindern, dass der Bundesrat an Parlament und Volk vorbei die Verhandlungen zum Rahmenvertrag von sich aus abbricht.

Wir unterstützen deshalb den Aufruf zur europapolitischen Diskussion, den eine Gruppe verdienter Genoss*innen am 28. April 2021 veröffentlicht hat und **beantragen, die Rahmenvertragsfrage für den kommenden Parteitag zu traktandieren.**

Antrag SP Stadt Schaffhausen

„Die Europaplattform von 2005/2006 bilanzierte Sektor für Sektor die Vor- und Nachteile eines EU-Beitritts der Schweiz und zeigte Wege auf, wie mit begleitenden Massnahmen Nachteile minimiert oder ganz vermieden werden können. Sie bedarf dringend der Aktualisierung. Die Parteileitung wird beauftragt, dem nächsten Parteitag 2022 eine vollständig überarbeitete Fassung vorzulegen“.

Begründung

Die SP ist für den EU-Beitritt der Schweiz (Parteiprogramm S. 40f). Die Formulierung dieses strategischen Ziels beruhte auf einer sorgfältigen Analyse der Vor- und Nachteile des Beitritts in der „Neue Europa-Plattform“. Sie wurde an zwei Delegiertenversammlungen beraten und verabschiedet. Die Kurzfassung der Plattform wurde in der Schriftenreihe „SPositionen“ unter dem Titel „Die Zukunft der Schweiz liegt in Europa“ im Februar 2007 publiziert. Seither ist viel Wasser den Rhein hinunter geflossen, die Europaplattform spiegelt in weiten Teilen nicht mehr den aktuellen Stand der Dinge. Die SP selbst hat ihr strategisches Ziel weit nach hinten gerückt und es in den europapolitischen Auseinandersetzungen der letzten Jahre eher verschwiegen als bearbeitet. Das muss sich wieder ändern. So richtig es ist, die Bilateralen Verträge mit einem institutionellen Abkommen zu ergänzen, so wichtig bleibt es, die Option EU-Beitritt wieder offensiver ins Spiel zu bringen. Dazu müssen allerdings die sorgfältige Analyse und das Argumentarium aktualisiert werden. Wir brauchen eine neue „Europaplattform 2022“, die - wie ihre Vorgängerin - die Vor- und Nachteile eines EU-Beitritts der Schweiz systematisch aufarbeitet und bilanziert und Vorschläge zur sozialdemokratischen Gestaltung der Beitrittsperspektive zur Diskussion stellt. Und wir brauchen eine neue parteiinterne Debatte über die Plattform und das mit ihr verbundene strategische Ziel EU-Beitritt.

Antrag der SP International

Antrag zur Traktandierung der Europafrage

Nach dem katastrophalen Fehlentscheid des Bundesrates, die Verhandlungen über ein institutionelles Rahmenabkommen mit der EU abzubrechen, muss auch die SP europapolitisch über die Bücher und neue Perspektiven erarbeiten und aufzeigen.

Die SP International beantragt, dass die Parteileitung die Europafrage am ausserordentlichen Parteitag vom 28. August 2021 in St. Gallen prominent traktandiert und die zukünftige Europapolitik der SP Schweiz in Form eines antragsfähigen Positionspapiers zur Diskussion stellt.

Dies mit dem Ziel, dass der Parteitag eine neue Road Map verabschiedet, welche aufzeigt, mit welchen Schritten und welchen Visionen die Schweiz ihre Beziehungen zur Europäischen Union vertiefen und den europäischen Integrationsprozess konstruktiv mitgestalten kann.

Recommandation du comité directeur : Le Comité directeurs tient à remercier tous ceux et celles qui ont soumis des propositions concernant la politique européenne, un sujet de grande importance et de grande actualité. Comme le montre l'ordre du jour, le Comité directeur a ajouté le thème de la politique européenne à l'ordre du jour du Congrès et a soumis les documents correspondants, que vous trouverez dans cette brochure d'envoi. Le Comité directeur considère donc que les motions présentées ont été satisfaites. Le Comité directeur est conscient que les motions individuelles contiennent des demandes de plus grande envergure. Néanmoins, en raison de la complexité de la question, ces objectifs ne peuvent être atteints dans un délai aussi court. D'autres demandes (par exemple, la révision complète de la plateforme européenne) ne pourront recevoir de réponse que lorsque le comité de politique européenne aura commencé ses travaux et présenté un calendrier pour les prochaines étapes. Du point de vue du Comité directeur, il est impératif que l'espace nécessaire soit maintenant accordé à une large discussion au sein du parti et au-delà.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR : PROPOSITIONS ET RÉSOLUTIONS

Résolution du PS60+, des Femmes* socialistes, du PS Migrant-e-s et de la Jeunesse socialiste : Augmenter les rentes AVS !

Avec « AVS21 », le Conseil fédéral avait déjà présenté un projet de démantèlement de cette prestation au détriment des femmes. Les décisions prises à ce jour par le Conseil des États et le Conseil national ont encore empiré le projet. L'augmentation de l'âge de la retraite des femmes en plus des réductions de rente qui en découlent ainsi que la famine financière du plus important système de sécurité sociale de Suisse sont inacceptables. Le PS Suisse est prêt à livrer un combat référendaire, avec toutes les forces socialement progressistes de ce pays.

Compte tenu de la situation du marché du travail, non seulement le relèvement de l'âge de la retraite est irréaliste, mais il entraîne par-dessus le marché une réduction permanente des rentes. En guise de cadeau d'anniversaire pour le suffrage féminin accordé par les hommes suisses il y a 50 ans, l'Assemblée fédérale a massivement réduit les moyens financiers destinés à amortir les réductions de rente.

L'intention des partis bourgeois de la Berne fédérale est claire : dans un premier temps, relever l'âge de la retraite pour les femmes, afin de pouvoir ensuite relever allègrement l'âge de la retraite pour tou-te-s. Cela s'accompagnera de réductions des rentes, dans un premier temps pour les femmes. L'AVS sera en outre financièrement affamée par la limitation maximale du financement supplémentaire nécessaire. Il s'agit ainsi de maintenir la pression, afin de pouvoir légitimer de nouvelles réductions des prestations pour les femmes et pour les hommes dans un avenir proche. Le PS n'a pas d'autre choix que de répondre à cette situation par un référendum.

La Constitution fédérale stipule que les rentes AVS doivent assurer le minimum vital. Or, personne n'a jamais pu vivre de la seule AVS. Aujourd'hui, un quart des femmes retraitées ne peuvent compter que sur la rente AVS, et deux fois plus de femmes que d'hommes doivent demander des prestations complémentaires pour joindre les deux bouts. Voilà dix ans que les rentes des caisses de pension sont sur une pente descendante. Il faut travailler plus longtemps et payer plus... pour avoir une moindre rente : tel est le constat amer que font celles et ceux qui ont pris leur retraite au cours de la dernière décennie ainsi que celui des futures générations de retraité-e-s. Le 2^e pilier exclut encore et toujours de nombreuses personnes : les personnes qui gagnent peu, travaillent dans le secteur des bas salaires ou ont plusieurs emplois à temps partiel chez différents employeurs/euses ne peuvent pas s'affilier à une caisse de pension. Aujourd'hui, un tiers des femmes n'ont pas de rente CP.

Le travail à temps partiel est un piège pour les rentes ; les personnes qui ressentent cela avec le plus d'acuité sont les 60 % de femmes qui aujourd'hui sont employées à temps partiel, en grande partie à cause du manque de structures d'accueil pour les enfants. Il n'est donc pas surprenant qu'elles ne soient affiliées à aucune institution de prévoyance, qu'elles

doivent souvent se contenter de maigres rentes de caisse de pension et que leurs rentes soient en moyenne inférieures de moitié à celles des hommes.

Les femmes sont surreprésentées dans les secteurs à bas salaires, y compris de nombreuses femmes migrantes. Dans le secteur des soins rémunérés (travail de care), la majorité des services de soins et d'assistance sont fournis par des femmes, et ici aussi par de nombreux employé-e-s issus de l'immigration, dans des conditions d'emploi précaires et à des salaires minimaux.

L'âge effectif de la retraite est déjà inférieur à l'âge légal de la retraite, parce que les conditions du marché du travail et, dans de nombreux secteurs, les exigences en matière de santé des employé-e-s de plus de 50 ans ne sont pas remplies. Les femmes, en particulier, se retirent de la vie active avant d'atteindre l'âge normal de la retraite afin de combler les lacunes du service public, par exemple en ce qui concerne la garde des enfants ou la prise en charge de parents/proches ou de connaissances. Dans notre société, le travail de soins et d'assistance non rémunéré est effectué pour deux tiers par des femmes et a une valeur monétaire de 248 milliards de francs par an. Or, ce travail, sans lequel notre cohabitation sociale et l'économie ne fonctionneraient pas du tout, n'est pas suffisamment pris en compte dans le système de prévoyance vieillesse. L'AVS est la seule assurance sociale à prévoir tout de même une rémunération dans le système de retraite, avec les bonifications pour tâches éducatives et pour tâches d'assistance.

La prévoyance vieillesse n'oublie rien : les bas salaires, le travail à temps partiel et le travail non rémunéré mais socialement nécessaire conduisent à une moins bonne prévoyance vieillesse.

Nous ne devons pas nous contenter de simplement évoquer, du bout des lèvres, l'idée de nous engager pour permettre aux gens de vieillir dans la dignité et la sécurité financière. Les rentes AVS doivent augmenter : il est grand temps de transformer le mandat constitutionnel fédéral en réalité. Le PS Suisse se réjouit de ce que l'initiative populaire pour une 13^e rente AVS ait été déposée avec succès comme contre-projet à tous les plans de démantèlement de l'AVS.

Proposition du Comité directeur ²: accepter (majorité des 2/3). Si la révision de la loi est adoptée par le Parlement comme il semble sur le point de l'être actuellement, avec une réduction des prestations au détriment des femmes, le PS, de concert avec d'autres organisations, déposera un référendum.

² Le lancement ou le soutien de référendums requièrent une majorité des deux tiers des votant-e-s (art. 16.5 des statuts).

Die Internationale

Wacht auf, Verdammte dieser Erde,
die stets man noch zum Hunger zwingt!
Das Recht wie Glut im Kraterherde
nun mit Macht zum Durchbruch dringt.
Reinen Tisch macht mit dem Bedränger!
Heer der Sklaven, wache auf!
Ein Nichts zu sein, tragt es nicht länger,
alles zu werden, strömt zuhauf!

Völker hört die Signale!
Auf zum letzten Gefecht!
Die Internationale
erkämpft das Menschenrecht!

Es rettet uns kein höh'res Wesen,
kein Gott, kein Kaiser, noch Tribun.
Uns aus dem Unrecht zu erlösen,
können wir nur selber tun!
Leeres Wort: der Armen Rechte!
Leeres Wort: der Reichen Pflicht!
Unmündig nennt man uns und Knechte,
dann tragt die Schmach nun länger nicht!

Völker hört die Signale!
Auf zum letzten Gefecht!
Die Internationale
erkämpft das Menschenrecht!

In Stadt und Land, Ihr Arbeitsleute,
wir sind die stärkste der Partei'n.
Die Müssiggänger schiebt beiseite!
Diese Welt muss unser sein;
unser Blut sei nicht mehr Raben
und der mächt'gen Geier Frass!
Erst wenn wir sie vertrieben haben,
dann scheint die Sonn' ohn' Unterlass!

Völker hört die Signale!
Auf zum letzten Gefecht!
Die Internationale
erkämpft das Menschenrecht!

L'Internationale

Debout les damnés de la terre !
Debout les forçats de la faim !
La raison tonne en son cratère...
C'est l'éruption de la fin.
Du passé faisons table rase !
Foule esclave, debout, debout :
le monde va changer de base,
nous ne sommes rien, soyons tout.

C'est la lutte finale.
Groupons-nous et demain,
l'internationale sera le genre humain !

Il n'est pas de sauveurs suprêmes :
Ni Dieu, ni César, ni tribun.
Producteurs, sauvons-nous nous-mêmes,
Décrétons le salut commun !
Pour que le voleur rende gorge.
Pour tirer l'esprit du cachot.
Soufflons nous-mêmes notre forge :
Battons le fer quand il est chaud !

C'est la lutte finale.
Groupons-nous et demain,
l'internationale sera le genre humain !

Hideux dans leur apothéose,
les rois de la mine et du rail
Ont-ils jamais fait autre chose,
Que dévaliser le travail ?
Dans les coffres-forts de la bande,
ce qu'il a créé s'est fondu.
En décrétant qu'on le lui rende,
Le peuple ne veut que son dû !

C'est la lutte finale.
Groupons-nous et demain,
l'internationale sera le genre humain !